

Conseil municipal du 3 octobre 2023

Questions orales du groupe Fontaine Solidaire

1/ Le samedi matin (entre autre), du fait du grand nombre d'activités sportives se déroulant sur le complexe des Cortots, le parking situé rue des Paules ne suffit pas. Plutôt que d'utiliser le second parking situé rue des Cortots, beaucoup de véhicules sont stationnés de manière sauvage rue des Paules, sur les trottoirs, la bande cyclable, et autres espaces non adaptés. Aucune régulation ni verbalisation ne semble être faite, ni aucune forme d'incitation à utiliser le second parking...



Quelle est la position de la majorité municipale à ce sujet et quelle solution comptez vous proposer pour obtenir un peu de respect des règles et inciter les Fontainois à favoriser d'autres modes de déplacements ou à mieux utiliser l'autre parking existant ?

2/ Le projet Venise 2 situé sur les berges du Suzon, le long de la route d'Ahuy (entre la rue de Bruges et l'avenue Fernand Léger), menace grandement le Suzon, ses berges et la biodiversité qui y a trouvé refuge. Certes, ce projet se situe sur la ville de Dijon, mais notre commune étant limitrophe, il est intéressant de connaître la position de notre majorité municipale concernant l'avenir du Suzon et de ce poumon vert menacé.

Quelle est donc votre position et votre vision du maintien d'espaces de verdure et de biodiversité dans ce secteur ?

3/ **Pourriez-vous donner des nouvelles du devenir du site de l'ancienne clinique de Fontaine lès Dijon, et des échanges que vous avez avec les propriétaires du terrain concernant les futures constructions ?**